

Pour votre information Bilan des Trophées 2017 Pôle sociétal FFT

Le cadre

Depuis 2010, la FFT soutient, à travers la Journée des Enfants de Roland-Garros, les clubs affiliés FFT menant des actions de qualité et pérennes dans les domaines social et solidaire, incluant notamment depuis 2013 les actions en faveur de la santé et du bien-être, par le biais des Trophées des actions solidaires de la FFT (ex-Appel à projets actions solidaires FFT).

Les clubs lauréats se voient attribuer notamment une aide financière FFT à hauteur au maximum :

- de 50 % du budget de l'action réalisée ;
- des fonds propres du club engagés pour l'action.

Celle-ci pouvant être complétée, par exemple, *via* : une médiatisation sur les supports de communication fédéraux et/ou de ligue ; une attribution de kits pédagogiques ; une invitation à la Journée des Enfants de Roland-Garros, etc.

La Journée des Enfants de Roland-Garros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant recette de la journée	387 638 €	454 580 €	472 540 €	450 614 €	479 560 €	420 967 €	462 275 €	467 354 €
Taxe sur les spectacles	-46 152 €	-54 185 €	-56 340 €	-53 709 €	-57 182 €	0 €	0 €	0 €
Frais d'organisation FFT	-170 000 €	-173 400 €	-176 868 €	-180 405 €	-184 013 €	-187 693 €	-191 447 €	-195 276 €
Soit un total à répartir	171 486 €	226 995 €	239 332 €	216 500 €	238 365 €	233 274 €	270 828 €	272 078 €
Subvention Fête le Mur	68 594 €	90 798 €	95 733 €	115 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Subvention Tennis en Liberté	42 872 €	56 749 €	59 833 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Subvention actions fédérales : appel à projets	60 020 €	79 448 €	83 766 €	71 500 €	118 365 €	113 274 €	150 828 €	152 078 €
Provisions TSSBE	-	-	-	10 000 €	-	-	0 €	0 €

Les demandes 2017

- **177 clubs répartis dans 30 ligues :**
 - > 96 actions « Tennis sport adapté », soit 54 %
 - > 32 actions « Tennis santé », soit 18 %
 - > 25 actions « Tennis quartiers », soit 14 %
 - > 24 actions « Paratennis », soit 14 %

Les résultats 2017

- 141 clubs ont été aidés, soit 80 %.
- 6 160 personnes concernées.